

La Fondation de l'Université Laval

États financiers
Au 30 avril 2020

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Fondation de l'Université Laval,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL** (Fondation), qui comprennent le bilan au 30 avril 2020, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le changement de méthode comptable. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 22 septembre 2020

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A110548

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

| | Fonds d'administration générale | | Fonds d'enseignement, de recherche et de développement | | Fonds des immobilisations | | Fonds de dotation | | Total | Total |
|---|---------------------------------|----------------------|--|--------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| | 2020 | 2019 (retraité) | 2020 | 2019 (retraité) | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 (retraité) | 2020 | 2019 (retraité) |
| PRODUITS | | | | | | | | | | |
| Revenus de dons | 275 334 \$ | 362 462 \$ | 18 443 293 \$ | 18 910 946 \$ | - \$ | - \$ | 2 136 349 \$ | 2 162 034 \$ | 20 854 976 \$ | 21 435 442 \$ |
| Revenus nets de placements (note 13) | 85 608 | 176 370 | 980 478 | 1 863 151 | - | - | (1 167 191) | 12 259 823 | (101 105) | 14 299 344 |
| Contribution de l'Université Laval (note 14) | 1 724 924 | 1 784 248 | - | - | - | - | - | - | 1 724 924 | 1 784 248 |
| Revenu net des stationnements (note 15) | 1 423 692 | 2 698 007 | - | - | - | - | - | - | 1 423 692 | 2 698 007 |
| Carte Partenaire (note 11) | 555 042 | 775 230 | - | - | - | - | - | - | 555 042 | 775 230 |
| Activités des diplômés (note 11) | 196 924 | 202 797 | - | - | - | - | - | - | 196 924 | 202 797 |
| Commandites (note 11) | 304 355 | 389 666 | - | - | - | - | - | - | 304 355 | 389 666 |
| | 4 565 879 | 6 388 780 | 19 423 771 | 20 774 097 | - | - | 969 158 | 14 421 857 | 24 958 808 | 41 584 734 |
| CHARGES | | | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations | - | - | - | - | 33 595 | 38 862 | - | - | 33 595 | 38 862 |
| Salaires et charges sociales (note 8) | 4 287 587 | 5 308 097 | - | - | - | - | - | - | 4 287 587 | 5 308 097 |
| Honoraires professionnels | 459 851 | 469 803 | - | - | - | - | - | - | 459 851 | 469 803 |
| Abonnement, cotisations et licences | 208 533 | 202 286 | - | - | - | - | - | - | 208 533 | 202 286 |
| Publicité et promotion | 39 398 | 65 879 | - | - | - | - | - | - | 39 398 | 65 879 |
| Charges locatives | 239 788 | 237 020 | - | - | - | - | - | - | 239 788 | 237 020 |
| Contributions | 53 491 | 42 032 | - | - | - | - | - | - | 53 491 | 42 032 |
| Papeterie et frais de bureau | 74 398 | 93 823 | - | - | - | - | - | - | 74 398 | 93 823 |
| Frais de réception | 335 502 | 338 548 | - | - | - | - | - | - | 335 502 | 338 548 |
| Frais de représentation, de déplacement et de réunion | 41 685 | 70 058 | - | - | - | - | - | - | 41 685 | 70 058 |
| Télécommunications | 73 210 | 87 746 | - | - | - | - | - | - | 73 210 | 87 746 |
| Frais bancaires et financiers | 70 019 | 78 348 | - | - | - | - | - | - | 70 019 | 78 348 |
| Frais d'envois | 50 889 | 67 942 | - | - | - | - | - | - | 50 889 | 67 942 |
| Formation | 24 557 | 59 068 | - | - | - | - | - | - | 24 557 | 59 068 |
| Entretien et réparations | 5 308 | 6 149 | - | - | - | - | - | - | 5 308 | 6 149 |
| Fournitures | 41 622 | 73 946 | - | - | - | - | - | - | 41 622 | 73 946 |
| | 6 005 838 | 7 200 745 | - | - | 33 595 | 38 862 | - | - | 6 039 433 | 7 239 607 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) | | | | | | | | | | |
| AVANT SUBVENTIONS VERSÉES | (1 439 959) | (811 965) | 19 423 771 | 20 774 097 | (33 595) | (38 862) | 969 158 | 14 421 857 | 18 919 375 | 34 345 127 |
| Subventions versées | 255 000 | 229 150 | 19 536 301 | 20 650 511 | - | - | - | - | 19 791 301 | 20 879 661 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) | (1 694 959)\$ | (1 041 115)\$ | (112 530)\$ | 123 586 \$ | (33 595)\$ | (38 862)\$ | 969 158 \$ | 14 421 857 \$ | (871 926)\$ | 13 465 466 \$ |

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

| | Fonds d'administration générale | | Fonds d'enseignement, de recherche et de développement | | Fonds des immobilisations | | Fonds de dotation | | Total | Total |
|---|---------------------------------|--------------------|--|--------------------|---------------------------|------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | 2020 | 2019 (retraité) | 2020 | 2019 (retraité) | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 (retraité) | 2020 | 2019 (retraité) |
| SOLDE, début de l'exercice | | | | | | | | | | |
| Déjà établi | 5 576 830 \$ | 4 260 952 \$ | 69 765 186 \$ | 74 201 720 \$ | 120 573 \$ | 137 782 \$ | 148 752 503 \$ | 136 980 086 \$ | 224 215 092 \$ | 215 580 540 \$ |
| Changement d'une méthode comptable (note 2) | (66 107) | (56 693) | (32 941 314) | (37 468 586) | - | - | (997 575) | (1 310 631) | (34 004 996) | (38 835 910) |
| Retraité | 5 510 723 | 4 204 259 | 36 823 872 | 36 733 134 | 120 573 | 137 782 | 147 754 928 | 135 669 455 | 190 210 096 | 176 744 630 |
| Excédent des produits (charges) | (1 694 959) | (1 041 115) | (112 530) | 123 586 | (33 595) | (38 862) | 969 158 | 14 421 857 | (871 926) | 13 465 466 |
| | 3 815 764 | 3 163 144 | 36 711 342 | 36 856 720 | 86 978 | 98 920 | 148 724 086 | 150 091 312 | 189 338 170 | 190 210 096 |
| Virements interfonds | | | | | | | | | | |
| Acquisition d'immobilisations | (13 328) | (21 653) | - | - | 13 328 | 21 653 | - | - | - | - |
| Contribution aux Fonds d'investissement étudiants | (989 363) | (996 018) | 989 363 | 996 018 | - | - | - | - | - | - |
| Demandes de capitalisation des comités directeurs des fonds | - | - | (4 432 017) | (4 127 559) | - | - | 4 432 017 | 4 127 559 | - | - |
| Politique de dépense des fonds (note 12) | 2 623 791 | 3 393 005 | 4 132 417 | 2 959 423 | - | - | (6 756 208) | (6 352 428) | - | - |
| Autres | (10 000) | (27 755) | 1 374 827 | 139 270 | - | - | (1 364 827) | (111 515) | - | - |
| | 1 611 100 | 2 347 579 | 2 064 590 | (32 848) | 13 328 | 21 653 | (3 689 018) | (2 336 384) | - | - |
| SOLDE, fin de l'exercice | 5 426 864 \$ | 5 510 723 \$ | 38 775 932 \$ | 36 823 872 \$ | 100 306 \$ | 120 573 \$ | 145 035 068 \$ | 147 754 928 \$ | 189 338 170 \$ | 190 210 096 \$ |

La Fondation de l'Université Laval

BILAN

Au 30 avril

| | Fonds d'administration générale | | Fonds d'enseignement, de recherche et de développement | | Fonds des immobilisations | | Fonds de dotation | | Total | Total |
|--|---------------------------------|---------------------|--|----------------------|---------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | 2020 | 2019 (retraité) | 2020 | 2019 (retraité) | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 (retraité) | 2020 | 2019 (retraité) |
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Placements à la juste valeur (note 5) | 5 041 795 \$ | 4 003 240 \$ | 37 694 798 \$ | 35 926 442 \$ | - \$ | - \$ | 145 190 844 \$ | 147 851 025 \$ | 187 927 437 \$ | 187 780 707 \$ |
| Sommes à recevoir de l'Université Laval | 2 149 167 | 3 772 709 | - | - | - | - | - | - | 2 149 167 | 3 772 709 |
| Autres sommes à recevoir (note 8) | 309 393 | 83 472 | 426 595 | 302 111 | - | - | - | 8 813 | 735 988 | 394 396 |
| Frais payés d'avance | 148 857 | 147 253 | - | - | - | - | - | - | 148 857 | 147 253 |
| Participation au capital d'une fiducie résiduaire (note 9) | - | - | 627 759 | 574 781 | - | - | - | - | 627 759 | 574 781 |
| Don de biens destinés à la vente et à l'utilisation | - | - | 44 956 | 44 956 | - | - | - | - | 44 956 | 44 956 |
| Immobilisations (note 10) | - | - | - | - | 100 306 | 120 573 | - | - | 100 306 | 120 573 |
| | 7 649 212 \$ | 8 006 674 \$ | 38 794 108 \$ | 36 848 290 \$ | 100 306 \$ | 120 573 \$ | 145 190 844 \$ | 147 859 838 \$ | 191 734 470 \$ | 192 835 375 \$ |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Sommes à payer à l'Université Laval | 305 648 \$ | 350 832 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 305 648 \$ | 350 832 \$ |
| Autres créiteurs et charges à payer | 1 084 894 | 722 245 | 18 176 | 24 418 | - | - | 155 776 | 104 910 | 1 258 846 | 851 573 |
| Produits reportés (note 11) | 831 806 | 1 422 874 | - | - | - | - | - | - | 831 806 | 1 422 874 |
| | 2 222 348 | 2 495 951 | 18 176 | 24 418 | - | - | 155 776 | 104 910 | 2 396 300 | 2 625 279 |
| SOLDES DE FONDS | | | | | | | | | | |
| Investis en immobilisations | - | - | - | - | 100 306 | 120 573 | - | - | 100 306 | 120 573 |
| Affectation d'origine externe | - | - | 38 775 932 | 36 823 872 | - | - | 143 708 148 | 144 103 817 | 182 484 080 | 180 927 689 |
| Affectation d'origine interne (note 4) | 788 383 | 1 066 301 | - | - | - | - | 1 326 920 | 3 651 111 | 2 115 303 | 4 717 412 |
| Non grevés d'affectations | 4 638 481 | 4 444 422 | - | - | - | - | - | - | 4 638 481 | 4 444 422 |
| | 5 426 864 | 5 510 723 | 38 775 932 | 36 823 872 | 100 306 | 120 573 | 145 035 068 | 147 754 928 | 189 338 170 | 190 210 096 |
| | 7 649 212 \$ | 8 006 674 \$ | 38 794 108 \$ | 36 848 290 \$ | 100 306 \$ | 120 573 \$ | 145 190 844 \$ | 147 859 838 \$ | 191 734 470 \$ | 192 835 375 \$ |

Pour le conseil d'administration :  , administrateur

 , administrateur

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2020

2019

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|----------------|--------------------|
| Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'administration générale | 275 334 \$ | 362 462 \$ |
| Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'enseignement, de recherche et de développement | 18 443 293 | 18 593 636 |
| Rachats nets dans la Fiducie globale - fonds non capitalisés | 2 781 480 | 309 739 |
| Produits financiers reçus et utilisés à des fins de fonctionnement | 33 233 | 39 096 |
| Rentrées de fonds provenant de la contribution de l'Université Laval | 2 008 057 | 998 753 |
| Rentrées de fonds provenant du revenu net des stationnements | 2 448 806 | 2 803 628 |
| Rentrées de fonds provenant de la Carte Partenaire | 16 386 | 353 166 |
| Rentrées de fonds provenant des commandites et activités des diplômés | 464 762 | 498 860 |
| Sorties de fonds - charges | (6 085 428) | (7 425 669) |
| Sorties de fonds - subventions versées | (19 791 301) | (20 879 661) |
| Autres sorties de fonds | (327 666) | (243 273) |
| | 266 956 | (4 589 263) |

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

| | | |
|--|----------------|------------------|
| Acquisition d'immobilisations | (13 328) | (21 653) |
| Rachats nets dans la Fiducie globale - fonds capitalisés | 564 483 | 1 751 012 |
| Produit de la cession de placements | 39 500 | 24 900 |
| | 590 655 | 1 754 259 |

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

| | | |
|-----------------------------------|-----------|-----------|
| Apports reçus à titre de dotation | 2 136 349 | 2 153 320 |
|-----------------------------------|-----------|-----------|

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE 2 993 960 (681 684)

ENCAISSE, début de l'exercice 555 502 1 237 186

ENCAISSE, fin de l'exercice 3 549 462 \$ 555 502 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme activité principale d'apporter une contribution à l'Université Laval (Université) dans la poursuite de ses objectifs. Elle est aussi enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exemptée des impôts.

2. CHANGEMENT D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

La Fondation a choisi de modifier sa méthode comptable relative à la comptabilisation des revenus de dons et des souscriptions à recevoir. Elle comptabilise dorénavant les revenus de dons sur la base des encaissements. La Fondation estime que la situation économique actuelle entraîne un niveau d'incertitude plus élevé. En ce sens, la situation économique ainsi que les conséquences futures imprévisibles amènent une complexité additionnelle pour la détermination de la provision pour non-respect des engagements et du taux d'actualisation utilisé pour la comptabilisation des souscriptions à recevoir sur plus d'un an. Par ailleurs, la méthode de la comptabilisation des revenus de dons sur la base des encaissements facilitera les comparaisons avec les autres fondations universitaires utilisant cette méthode. La Fondation a donc opté pour une méthode comptable permettant de fournir des résultats plus fiables ainsi qu'une meilleure comparaison d'année en année et avec des fondations similaires.

Ce changement a été appliqué de façon rétrospective en accord avec les dispositions transitoires du chapitre « Modifications comptables » et les états financiers présentés pour les exercices antérieurs ont été retraités. Les soldes des fonds aux 1^{er} mai 2018 et 2019 ont été diminués de 38 835 910 \$ et 34 004 996 \$ respectivement. L'excédent des produits au 30 avril 2019 a été augmenté de 4 830 914 \$. Le solde du poste « Souscription à recevoir » au 30 avril 2019 a été diminué de 34 004 996 \$.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Les estimations qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont présentées dans la note 5 « Placements à la juste valeur ».

Comptabilité par fonds et soldes de fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration, de sollicitation et de demandes de subventions de l'Université.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds et soldes de fonds

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement soutiennent, en respect des intentions des donateurs, divers programmes de bourses, d'enseignement, d'acquisition d'équipements et de développement à l'Université. Les soldes de ces fonds tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception, s'il y a lieu, des immeubles faisant partie du portefeuille de placements.

Les Fonds de dotation soutiennent les activités générales et particulières. Les soldes de ces fonds provenant d'affectations d'origine externe présentent les dons dirigés vers la dotation à la demande des donateurs. Les soldes des fonds provenant d'affectations d'origine interne tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Affectations

Les affectations d'origine externe de certains montants à un Fonds d'enseignement, de recherche et de développement particulier ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations d'origine interne proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement appropriés ou des Fonds de dotation au cours de l'exercice où ils sont reçus.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les revenus de placements tirés des ressources affectées servent à financer des activités spécifiques et sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement ou des Fonds de dotation, en respect des intentions des donateurs.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale.

Les revenus des stationnements sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits de la Carte Partenaire, d'activités des diplômés et de commandites sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les produits qui ont été reçus, mais pour lesquels les services n'ont pas été rendus, sont présentés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont gagnés.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aide gouvernementale

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées en réduction de ces dernières.

Apports et dons reçus sous forme de biens et services

Les apports et dons reçus sous forme de biens et services sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Subventions versées

Les dépenses de subventions sont comptabilisées lorsque toutes les approbations nécessaires ont été obtenues.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

- Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval

Les unités de fonds sont évaluées d'après la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de ces fonds.

- Fonds communs

La juste valeur des unités de fonds communs représente la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de chaque fonds et est déterminée à partir de l'évaluation soumise par le gestionnaire du fonds.

La valeur de la participation au capital d'une fiducie résiduaire correspond à la juste valeur actualisée de la participation de la Fondation au capital de la fiducie. Le résultat de l'actualisation est amorti selon la méthode du taux effectif sur un maximum de 20 ans et comptabilisé comme revenu de placement de façon à ce que la valeur de la participation au capital de la fiducie reflète le plus fidèlement le montant qui sera alors encaissé.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Polices d'assurance vie

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurance dont les primes sont à la charge des individus. Le capital assuré fera partie de l'actif de la Fondation lors de son encaissement. Dans certains cas, la Fondation est également propriétaire des polices d'assurance. Les valeurs de rachat accumulées sont comptabilisées aux livres à chaque année. Le capital décès de ces polices totalise 3 962 451 \$ au 30 avril 2020 (2019 - 5 212 451 \$).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux suivants :

| | Méthodes d'amortissement | Taux |
|----------------------------------|--------------------------|------|
| Logiciels | solde décroissant | 30 % |
| Matériel informatique | solde décroissant | 30 % |
| Mobilier et équipement de bureau | solde décroissant | 20 % |

Réduction de valeur des immobilisations

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Conversion des devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif exprimés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates correspondantes.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

4. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. La Fiducie globale vise à ce que les placements des fonds capitalisés produisent un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant, à long terme, l'indexation du capital, et que les placements des fonds non capitalisés et de roulement produisent un rendement suffisant pour couvrir les besoins financiers de la Fondation. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum du Fonds d'administration générale.

Affectation d'origine interne - Fonds d'administration générale

Étant donné que le capital des fonds non capitalisés et de roulement de la Fiducie globale est garanti pour ses participants, le Fonds d'administration générale de la Fondation permet de compenser les fluctuations négatives qui pourraient survenir. Afin de garantir le capital tout en limitant les fluctuations du Fonds d'administration générale, une réserve est constituée à partir des rendements excédentaires réalisés sur le rendement cible établi par résolution du Comité de placement conjoint de la Fiducie globale.

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

| | 2020 | 2019 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval | | |
| Fonds capitalisés - moyen et long terme | 144 425 135 \$ | 147 350 733 \$ |
| Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme | 12 796 747 | 12 958 797 |
| Fonds non capitalisés et de roulement - court terme | 26 399 861 | 26 168 416 |
| Encaisse | 3 549 462 | 555 502 |
| Fonds commun de marché monétaire Jarislowski Fraser | 2 439 | 801 |
| Fonds commun d'actions Jarislowski Fraser | 273 915 | 279 026 |
| Fonds commun équilibré Jarislowski Fraser | 257 895 | 271 386 |
| Polices d'assurance vie - valeur de rachat | 221 983 | 196 046 |
| | 187 927 437 \$ | 187 780 707 \$ |

La Fondation et l'Université ont mis en commun une partie de leur portefeuille de placements par la création d'une fiducie globale, soit la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval (Fiducie globale). Des modalités administratives distinctes ont été définies pour, d'une part, les fonds capitalisés et, d'autre part, les fonds non capitalisés et de roulement. Les participants peuvent disposer d'unités dans deux fonds distincts, soit les placements à moyen et long terme et les placements à court terme. La répartition des placements de la Fiducie globale s'effectue selon le nombre d'unités détenues par chaque participant dans chacun des fonds distincts.

Un Comité de placement conjoint supervise les opérations reliées aux placements et la mise en application de la Politique et des Directives de placement de la Fiducie globale. Le comité a recours aux services de gestionnaires externes spécialisés dans des secteurs du placement.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (suite)

L'actif net disponible pour les participants dans les placements de moyen et long terme et de court terme est exprimé en unités à leur juste valeur. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'actif net et au revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la juste valeur de l'actif net du fonds divisée par le nombre total d'unités en cours à cette date.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie comprend trois niveaux :

Niveau 1 - Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 - Évaluation fondée sur les données autres que les cours de marché au niveau 1, mais à partir de données observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 - Évaluation fondée principalement sur des données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers, classée par niveau par les gestionnaires, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2020 :

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval | | | | |
| Fonds capitalisés - moyen et long terme | 70 130 990 \$ | 36 431 513 \$ | 37 862 632 \$ | 144 425 135 \$ |
| Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme | 6 213 935 | 3 228 004 | 3 354 808 | 12 796 747 |
| Fonds non capitalisés et de roulement - court terme | 6 212 339 | 20 187 522 | - | 26 399 861 |
| Encaisse | 3 549 462 | - | - | 3 549 462 |
| Fonds commun de marché monétaire - Jarislowski Fraser | 2 439 | - | - | 2 439 |
| Fonds commun d'actions - Jarislowski Fraser | 273 915 | - | - | 273 915 |
| Fonds commun équilibré - Jarislowski Fraser | 257 895 | - | - | 257 895 |
| Polices d'assurance vie - valeur de rachat | - | - | 221 983 | 221 983 |
| | 86 640 975 \$ | 59 847 039 \$ | 41 439 423 \$ | 187 927 437 \$ |

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

| | 30 avril 2019 | Acquisitions | Dispositions | Revenus de placements nets | 30 avril 2020 | Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2020 |
|---|----------------------|-------------------|------------------------|----------------------------|----------------------|--|
| Niveau 3 | | | | | | |
| Fonds capitalisés - moyen et long terme | 44 852 693 \$ | 418 212 \$ | (10 069 565) \$ | 2 661 292 \$ | 37 862 632 \$ | (1 992 075) \$ |
| Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme | 3 944 581 | 4 659 | (830 236) | 235 804 | 3 354 808 | (176 507) |
| Polices d'assurance vie - valeur de rachat | 196 046 | - | - | 25 937 | 221 983 | 25 937 |
| | 48 993 320 \$ | 422 871 \$ | (10 899 801) \$ | 2 923 033 \$ | 41 439 423 \$ | (2 142 645) \$ |

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers, classée par niveau par les gestionnaires, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2019 :

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval | | | | |
| Fonds capitalisés - moyen et long terme | 73 860 965 \$ | 28 637 075 \$ | 44 852 693 \$ | 147 350 733 \$ |
| Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme | 6 495 721 | 2 518 495 | 3 944 581 | 12 958 797 |
| Fonds non capitalisés et de roulement - court terme | 7 926 198 | 18 242 218 | - | 26 168 416 |
| Encaisse | 555 502 | - | - | 555 502 |
| Fonds commun de marché monétaire - Jarislowski Fraser | - | 801 | - | 801 |
| Fonds commun d'actions - Jarislowski Fraser | 279 026 | - | - | 279 026 |
| Fonds commun équilibré - Jarislowski Fraser | 271 386 | - | - | 271 386 |
| Polices d'assurance vie - valeur de rachat | - | - | 196 046 | 196 046 |
| | 89 388 798 \$ | 49 398 589 \$ | 48 993 320 \$ | 187 780 707 \$ |

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

| | 30 avril 2018 | Acquisitions | Dispositions | Revenus de placements nets | 30 avril 2019 | Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2019 |
|---|---------------|--------------|---------------|----------------------------|---------------|--|
| Niveau 3 | | | | | | |
| Fonds capitalisés - moyen et long terme | 41 938 495 \$ | 531 579 \$ | (1 152 140)\$ | 3 534 759 \$ | 44 852 693 \$ | 1 456 350 \$ |
| Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme | 3 734 430 | 34 669 | (135 383) | 310 865 | 3 944 581 | 128 079 |
| Polices d'assurance vie - valeur de rachat | 175 009 | - | - | 21 037 | 196 046 | 21 037 |
| | 45 847 934 \$ | 566 248 \$ | (1 287 523)\$ | 3 866 661 \$ | 48 993 320 \$ | 1 605 466 \$ |

Au cours des exercices terminés les 30 avril 2020 et 2019, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation dispose de politiques pour déterminer, mesurer et surveiller le niveau de risque acceptable lié à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ce dernier comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés boursiers.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des devises étrangères. Actuellement, la Fondation conserve le risque lié aux devises qui concerne les portefeuilles d'unités de l'un des deux fonds communs d'actions américaines, des fonds communs d'actions étrangères et du fonds commun d'infrastructures détenues par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 2 % de la valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 1 000 000 \$ (2019 - 1 100 000 \$). Une baisse ponctuelle de 2 % aurait eu l'effet inverse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La sensibilité du portefeuille à une variation des taux d'intérêt est affectée par la composition d'une partie du portefeuille comprenant des unités de participation dans des titres du marché monétaire, des titres obligataires, du fonds commun d'obligations, du fonds commun de dettes hypothécaires commerciales et du fonds commun de prêts bancaires, détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, dont la durée modifiée est d'environ quatre ans pour les placements à moyen et long terme et d'environ deux ans pour les placements à court terme. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de la structure des taux d'intérêt de 0,25 % aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 700 000 \$ (2019 - 600 000 \$). Une baisse ponctuelle de 0,25 % aurait eu l'effet inverse.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des marchés boursiers par le biais de sa participation dans la Fiducie globale et des fonds communs qu'elle détient en propre. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 5 % des marchés boursiers aurait eu pour effet d'augmenter la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 3 700 000 \$ (2019 - 4 000 000 \$). Une baisse ponctuelle de 5 % aurait eu l'effet inverse. La politique de placement prévoit des limites d'exposition aux marchés boursiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières.

À cet effet, les Directives de placement de la Fiducie globale limitent à 10 % le poids maximal d'un même émetteur corporatif dans ses portefeuilles de titres de marché monétaire et obligataire, de fonds obligataires à moyen et long terme, de dettes hypothécaires commerciales et de prêts bancaires.

De plus, elles imposent des cotes de crédit minimales à l'acquisition, un titre obligataire ne pouvant avoir une cote inférieure à BBB selon S&P ou l'équivalent alors qu'un titre du marché monétaire doit être d'au moins R-1 low selon DBRS ou l'équivalent. Aussi, le poids des titres obligataires canadiens de sociétés BBB de moyen et long terme ne peut excéder de plus de 10 % celui de l'indice de référence FTSE TMX Canada Univers.

Le portefeuille de dettes hypothécaires commerciales détenu par le biais de sa participation dans la Fiducie globale est principalement constitué de prêts hypothécaires de premier rang avec un ratio, emprunt sur valeur marchande de la propriété, inférieur à 75 %. Un maximum de 20 % de la valeur marchande de ce sous-portfeuille peut être investi dans des prêts hypothécaires qui ne sont pas de premier rang ou dont le ratio, emprunt sur valeur marchande de la propriété, est supérieur à 75 %, mais sans excéder 90 %, à moins que le prêt ne soit garanti par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ce sous-portfeuille doit aussi être bien diversifié par secteur. Un maximum de 50 % peut être investi dans un seul secteur.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Quant à lui, le portefeuille de prêts bancaires détenu par le biais de sa participation dans la Fiducie globale consiste en des prêts octroyés par des banques à des entreprises de grande et moyenne taille ayant une qualité de crédit inférieure (moins de BBB).

Il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la détention de titres gouvernementaux du marché monétaire ainsi que de la proportion d'obligations fédérales, provinciales et municipales dans les titres obligataires et le fonds commun de placements obligataires détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit.

L'exposition maximale au risque de crédit, incluant les gouvernements, est de 100 % de l'actif financier au 30 avril 2020, excluant les fonds communs Jarislowski Fraser et les actions et les unités de participation dans des fonds communs d'actions, immobilier et d'infrastructures détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale.

La Fondation est également exposée au risque de crédit sur les autres sommes à recevoir.

L'exposition maximale au risque de crédit, incluant les gouvernements, est d'environ 88 645 000 \$ (2019 - 77 145 004 \$).

Le tableau suivant fournit des renseignements sur le niveau de qualité des titres du marché monétaire et obligataire et des unités de participation dans des fonds d'obligations à court terme, de celui à moyen et long terme ainsi que de celui de prêts bancaires détenus par le biais de la participation de la Fondation dans la Fiducie globale déterminé par les gestionnaires en se fondant sur l'évaluation des agences de notation reconnues du secteur privé. Au 30 avril 2020, ces titres représentent un montant de 66 464 814 \$ (2019 - 57 685 421 \$).

| | 2020 | 2019 |
|-------------|----------------|---------|
| AAA | 19,3 % | 17,4 % |
| AA | 18,8 | 25,9 |
| A | 37,5 | 28,9 |
| BBB | 8,7 | 8,8 |
| BB et moins | 15,7 | 19,0 |
| | 100,0 % | 100,0 % |

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

7. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction de ses besoins futurs de liquidités.

Les actifs du Fonds d'administration générale sont gérés comme des actifs des fonds non capitalisés et de roulement.

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an.

8. AUTRES SOMMES À RECEVOIR

La Fondation a comptabilisé un montant de 237 210 \$ à titre de subventions à recevoir dans le cadre du programme de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Cette subvention salariale se rapporte à une demande qui sera déposée subséquemment. Par conséquent, elle n'a pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales. La subvention a été comptabilisée en diminution des salaires et des charges sociales à l'état des résultats.

9. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE

Au cours de l'exercice 2013, une fiducie résiduaire de charité d'une valeur de 2 500 000 \$, pour laquelle la Fondation a été désignée bénéficiaire du capital pour 20 % de celle-ci, a été créée. La Fondation recevra sa part du capital au premier des deux événements suivants :

- 20 ans après la création de la fiducie, soit le 21 décembre 2032;
- Au décès du bénéficiaire du revenu désigné dans l'Acte de fiducie.

Le bénéficiaire du revenu désigné ne peut, sous aucune considération, utiliser le capital.

| | 2020 | 2019 |
|--|---------------------|--------------|
| Valeur future de la participation au capital d'une fiducie | 1 975 015 \$ | 1 975 015 \$ |
| Incidence de l'actualisation | 1 347 256 | 1 400 234 |
| Valeur au coût amorti de la participation au capital d'une fiducie | 627 759 \$ | 574 781 \$ |

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

10. IMMOBILISATIONS

| | 2020 | | | 2019 |
|-------------------------------------|---------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|
| | Coût | Amortis- sement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Logiciels | 132 235 \$ | 123 710 \$ | 8 525 \$ | 12 180 \$ |
| Matériel informatique | 623 671 | 568 502 | 55 169 | 62 628 |
| Mobilier et équipement de bureau | 303 726 | 267 114 | 36 612 | 45 765 |
| | 1 059 632 \$ | 959 326 \$ | 100 306 \$ | 120 573 \$ |

11. PRODUITS REPORTÉS

| | 2020 | | | 2019 |
|---|---------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|
| | Solde au début | Reçus | Affectés aux résultats | Solde à la fin |
| Carte Partenaire | 1 330 129 \$ | 16 386 \$ | (555 042)\$ | 791 473 \$ |
| Activités des diplômés | 27 012 | 169 912 | (196 924) | - |
| Commandites | 65 733 | 278 955 | (304 355) | 40 333 |
| | 1 422 874 \$ | 465 253 \$ | (1 056 321)\$ | 831 806 \$ |
| Produits reportés au prochain exercice | 635 281 \$ | | | 272 035 \$ |
| Produits reportés à long terme | 787 593 \$ | | | 787 593 \$ |

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

12. POLITIQUE DE DÉPENSE DES FONDS

| | Fonds d'administration générale | | Fonds d'enseignement, de recherche et de développement | | Fonds de dotation | |
|---|---------------------------------|---------------------|--|---------------------|----------------------|----------------------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de la Fondation | 1 456 881 \$ | 1 356 295 \$ | - \$ | - \$ | (1 456 881)\$ | (1 356 295)\$ |
| Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de la Fondation | 915 480 | 1 792 801 | (915 480) | (1 792 801) | - | - |
| Pouvoir de dépenser sur la partie capitalisée des Fonds de la Fondation | 251 430 | 243 909 | 5 047 897 | 4 752 224 | (5 299 327) | (4 996 133) |
| | 2 623 791 \$ | 3 393 005 \$ | 4 132 417 \$ | 2 959 423 \$ | (6 756 208)\$ | (6 352 428)\$ |

13. REVENUS NETS DE PLACEMENTS

Les pertes non réalisées sur les placements représentent un montant de 10 923 528 \$ en 2020 (2019 - gains de 4 998 016 \$). Des frais de gestion d'un montant de 694 338 \$ (2019 - 715 119 \$) ont été comptabilisés à l'encontre des revenus.

14. CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

| | 2020 | 2019 |
|---|---------------------|---------------------|
| Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de l'Université | 583 805 \$ | 549 668 \$ |
| Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de l'Université | 68 411 | 174 702 |
| Maintien du fichier des diplômés | 200 000 | 200 000 |
| Contribution - fonctionnement et informatique | 632 920 | 622 858 |
| Locaux prêtés | 239 788 | 237 020 |
| | 1 724 924 \$ | 1 784 248 \$ |

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

15. REVENU NET DES STATIONNEMENTS

Gestion des stationnements

La convention de bail couvrant la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 permet à la Fondation de louer tous les terrains servant au stationnement appartenant à l'Université et situés sur le campus de cette dernière, ainsi que certains terrains de stationnement que l'Université a elle-même loués de tierces parties. Le loyer annuel de base correspond à un montant de 50 % des revenus bruts annuels de stationnement provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au bail en donnant un avis de résiliation de 90 jours à l'autre partie, même si la durée du bail ou de tout renouvellement n'est pas expirée.

Le contrat de gestion des stationnements est intervenu entre la Fondation et l'Université afin de retenir les services de l'Université pour effectuer la gestion des stationnements. Les honoraires de gestion correspondent au coût des dépenses d'exploitation annuelles majorées d'un montant équivalent à 10 % desdites dépenses. Le contrat de gestion, échu en avril 2020, a été reconduit automatiquement au 1^{er} mai 2020 pour un an, aux mêmes conditions.

Le revenu net des stationnements se détaille ainsi :

| | 2020 | 2019 |
|----------|---------------------|---------------------|
| Revenus | 8 433 856 \$ | 10 365 102 \$ |
| Dépenses | 7 010 164 | 7 667 095 |
| | 1 423 692 \$ | 2 698 007 \$ |

16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est, au sens donné par le Manuel de CPA Canada, soumise à une influence notable de l'Université. La Fondation sollicite des fonds au nom de l'Université avec l'accord explicite ou implicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicités est, conformément aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'Université ou utilisée par celle-ci dans le respect des règles applicables. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec l'Université. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties lors de la signature des accords.

| | 2020 | 2019 |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Contribution de l'Université Laval | 1 724 924 \$ | 1 784 248 \$ |
| Frais de gestion des stationnements | 270 005 \$ | 245 616 \$ |
| Frais de location des stationnements | 4 040 108 \$ | 4 965 321 \$ |
| Subventions versées | 19 168 312 \$ | 20 048 310 \$ |
| Charges locatives | 239 788 \$ | 237 020 \$ |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2020

17. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique sur l'ensemble des marchés, causant des impacts financiers potentiels pour la Fondation. Cette pandémie donne lieu à une importante incertitude économique et, par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude sur les opérations de la Fondation et la juste valeur des placements non liquides, soit les fonds communs de placement immobilier et d'infrastructures détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale.